# Compte rendu de l'AG de la GVI du 10 septembre 2022 à 16h00 dans la salle Monjaret

### 1) Accueil des Adhérents et Invités

Le Président Jean-Louis GROLLIER ouvre l'AG en remerciant Madame la Maire Edmonde Jardin et M. Jean-Charles Ramirez adjoint en charge des sports et des associations, pour leur présence.

Le Président remercie également les membres du CA et les adhérents pour leur participation. Il excuse les absents : OLAS Michelle ; RANFAING Patrick ; ROBERT Micheline

## 2) Rapport moral du Président

Chères adhérentes, chers adhérents, Mesdames, Messieurs, Madame la Maire,

Messieurs les adjoints et élus.

Au nom de la GVI, nous vous remercions de votre présence pour notre AG.

Notre AG se déroulera suivant l'ordre du jour établi par le CA : en premier :

Le rapport moral du Président, suivi par le vote, vote pour l'approbation du PV de l'AG de 2021.

Nous avons terminé notre septième année d'existence avec la Fête de la GVI, le dimanche 26 juin, une belle journée d'animations avec une participation active de celles et ceux disponibles, des plus jeunes aux plus âgées (s), toujours dans un esprit d'engagement, de convivialité, du plaisir de se retrouver, de conclure une belle saison de reprise totale de nos activités.

Nous avons vécu cette saison 2021/2022 comme une année de transition, ce satané virus étant toujours perturbant, mais avec un peu moins de violence du fait de l'effet du ou des vaccins!

Ce covid nous a imposé une charge administrative importante au fur et à mesure de l'évolution des protocoles réglementaires sanitaires, contrôle des PASS (TAC VERIF), listage nominatif pour chaque activité (ce qui sera reconduit cette saison), vous avez totalement respecté ces règles, soyez en remerciés.

Michelle et Gaétan OLAS ont préparé, suivi tout au long de cette année, cette charge, ce qui leur a permis de nous fournir avec précision, le taux de participation des adhérentes (ts) à toutes les séances de la GVI, Michelle interviendra sur ce point.

Mais comme le mille-feuille administrative n'est pas suffisant, le législateur en a rajouté une, dont nous avons l'obligation de vous en faire prendre connaissance, c'est le Contrat d'Engagement Républicain! Loi du 24 aout 2021, décret du 31/12/2021.

Le service juridique de l'EPGV nous a demandé de prendre toutes les dispositions nécessaires pour signer ce contrat, information au CA pour avaliser la signature par le président, ce qui a été établi en février 2022, ce contrat est lisible sur notre site de la GVI avec les statuts, le règlement intérieur....

Ce n'est pas un contrat anodin, pour certaines demandes de subvention, il nous a été demandé.

Au mois de juin, les services de la mairie de Vaires, en particulier pour les demandes de salles au COSEC, nous a également demandé ce CER avec en plus la signature de la trésorière ?

Comme prévu par les Statuts, seuls les adhérentes (ts) voteront : le PV de l'AG 2020/2021 du 11/09/2021, le rapport moral, le rapport d'activité présenté par Jean Luc, complété par Michelle, le rapport financier présenté par Josiane avec le nouveau barème des cotisations.

Pour le vote des candidats au CA, tous les adhérents présents participent.

De l'administratif pur passons à l'aspect vivant de notre Association, sans empiéter sur le rapport d'activité.

Premier constat, un engagement sans faille de l'équipe d'animation qui a assuré tout au long de cette saison, malgré les quelques soucis de santé (COVID et autres), sur ce point, il faut souligner que les activités ont été quasiment toutes maintenues, jusqu'à la fin de la saison, grâce à l'engagement des membres du CA. Coté gym, Patrick et Michèle Milan ont assuré temporairement, ce qui s'appelle Un Remplacement Occasionnel Bénévole (ROB), c'est une formation spécifique assurée par la Fédération EPGV et le CODEP 77. Nous devons y réfléchir, le proposer aux adhérentes (ts) intéressées (ts) qu'elles ou ils se portent candidats pour cette formation.

Pour l'aquagym, la législation est plus contraignante d'un point de vue sécurité, c'est pourquoi nous avons fait appel à notre aqua man Claude Guiochet ainsi que Lenka Rémond (nouvellement diplômée) pour assurer les cours jusqu'à la fin de la saison, qu'il et elle en soient vivement remerciés.

La GVI fonctionne, s'anime, vit avec Vous, les adhérentes (ts), l'ensemble de l'équipe d'animațion, tous les membres du CA, et le CA bis, ce qui engendre ce dynamisme constaté toute cette saison.

Pour preuve, les stages country, le téléthon, les stages danse, zumba, les bals, le concours de boules, une large participation tant des pratiquants du club que de l'extérieur qui ont apprécié nos après-midis.

Pour l'ensemble de ces points, l'information, la communication nous semble primordiale, Martina assure avec une très grande efficacité ce poste, tant par son professionnalisme de gestion du site, que par son relationnel avec les services communication et évènementiel de la mairie.

En aparté, toutes les activités « extra sportives » sont assurées bénévolement par toute l'équipe, au nom de la GVI, je l'en remercie chaleureusement.

La saison 2022/2023 s'ouvre sous de nouveaux hospices pour les cours, des nouveautés, les salles au COSEC, au nom des adhérentes (ts) et du CA de la GVI, nous remercions la municipalité, les services sports pour l'affectation des créneaux au COSEC, à la salle des Pêcheurs et Monjaret, qui vont nous permettre de pratiquer dans les meilleures conditions.

Remerciement à l'Agglomération Paris Vallée de la Marne pour les créneaux à la piscine de Vaires, nous avons tenté d'obtenir d'autres créneaux, en vain, de plus l'éducation nationale étant prioritaire, nous oblige à décaler l'heure de 11h à 11h15! Peut-être qu'avec l'ouverture du complexe nautique à Champs des créneaux se libéreront?

Nous sommes affiliés à la Fédération EPGV, nous dépendons du CODEP 77 avec qui nous avons une étroite collaboration de par la gestion des paies des animatrices, mais aussi sur le plan matériel, nous échangeons lors des réunions à Melun, de l'AG du CODEP, ce qui nous permet de faire remonter à la fédération nos problèmes rencontrés : la gestion des protocoles sanitaires, la SACEM....

Pour cette nouvelle saison 2022/2023, la Fédération a pris la décision de ne plus demander le certificat médical comme la loi le permet (chaque fédération sportive a toute latitude d'exiger ou non un certificat) d'où le questionnaire de santé obligatoire.

Sur la reconduction de la déductibilité d'une partie du cout de la licence, à la réception de votre licence fédérale, vous aurez le reçu fiscal. La réduction d'impôt au titre de l'année 2022concernera les licenciés validés avant le 31 décembre 2022.

Comme quoi l'affiliation à la fédération EPGV est importante, la couverture assurance pour le club les adhérents, les dirigeants bénévoles, un accès sur le site fédéral riche en information, documentation de toute sorte, publication d'actualité juridique, formation des dirigeants et animateurs.

Je conclurai ce rapport moral avec beaucoup d'optimisme, pour preuve, la première séance d'inscription du samedi 27 août, nous disposons d'un potentiel important, de par la qualité professionnelle de l'équipe d'animation, de Vous les adhérentes (ts) qui nous encouragez, nous soutenez par votre participation, votre engagement solidaire dans les activités extra sportives.

A titre personnel, je tiens à remercier très chaleureusement les membres du CA qui activent, gèrent notre et votre GVI, car ce sont Elles et Eux (y compris les conjointes et conjoints) qui bénévolement font vivre notre Association, j'y associe bien sûr Aurélie, Caroline, Claire, Frédérique, Nadine et Alain, avec une grosse pensée à Claude et Lenka.

Bonne saison 2022/2023, vive la GVI.

Je vous remercie de votre attention.

Si des questions ou remarques se posent avant de voter ce rapport moral?

Vote : le rapport moral est adopté à l'unanimité par les 54 adhérents présents

Vote : le PV de l'AG de 2021 est adopté à l'unanimité par les 54 adhérents présents

## 3) Rapport d'activités de la saison 2021/2022 présenté par le Secrétaire

Pour la saison 2021/2022 nous sommes 310 adhérents dont 113 nouveaux (pour mémoire lors de la saison 2020/2021 nous étions 282 adhérents), répartis-en :

- 233 femmes
- 47 hommes
- 30 enfants

Le plus jeune a 3 ans et la doyenne a 88 ans.

En septembre 2021, 32 séances ont été proposées dont :

- 14 séances de gym de 1h00 (gym douce, abdos fessiers, Pilates...),
- 4 séances de 1h 30 (circuit forme),
- 9 séances de danse de 1h00 (country, danses de salon, zumba),
- 2 séances d'aquagym de 1h00,
- 2 séances de danse et gym récréative pour les enfants de 3 ans à 13 ans,
- 1 séance de marche nordique de 2h,

Ce qui nous donne un total de 35h00 par semaine, 1057 séances dispensées, avec une fréquentation moyenne de 59% sur l'ensemble de la saison.

Au début de la saison 12 animations étaient prévues en dehors des séances. Pour cause de mesures sanitaires liées au COVID, deux ont été annulées.

### Ont eu lieu:

- 5 animations de danse (Bal country, stage zumba, stage de danse de salon et après midi dansantes).
- 1 concours de boules.
  La participation à ces animations s'est située entre 30 et 85 personnes comprenant des adhérents, des Vairois et des personnes venues d'autres communes.
- o 2 participations à des évènements organisés par la mairie : le téléthon et Marne Estival.
- o 2 portes ouvertes, à tous, au mois de juin :
  - 1. "Gym oxygène", nouvelle activité de plein air au bois de Vaires et qui est proposée pour la saison prochaine.
  - 2. "Marche nordique", pour relancer cette activité

Pour couronner cette saison, l'association a organisé sa "Fête du club" le 26/06, qui s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.

Vote : le rapport d'activités est adopté à l'unanimité par les 54 adhérents présents

4) Rapport financier présenté par la trésorière

# Les chiffres de l'exercice 2021/2022, présentent 1 résultat négatif s'élevant à -1 400,25€

La saison 2021/2022 a vu le retour dans nos cours des adhérents de notre association en présentiel, retour encore timide, car nous n'étions que 310 adhérents alors que pour l'année 2019/2020, notre association comptait 375 adhérents, l'année suivante 282 adhérents.

Nous avons décidé, à compter de la saison qui débute, d'augmenter nos cotisations de 2,60% afin d'assurer le paiement des salaires de nos animateurs, sans mesurer l'augmentation du coût de la vie qui va galopante et dont nous ne pouvions mesurer les effets il y a quelques mois.

Lors de la précédente Assemblée Générale nous avions provisionné pour faire face à la remise sur cotisations pour les années covid que nous avions promis. Nombre de nos adhérents ont décliné ce geste pour la pérennité de notre association, qu'ils en soient remerciés.

Cette année, nous avons organisé des stages country et danses diverses, mais lors de la déclaration à la Sacem, notre surprise à été GRANDE en constatant l'augmentation des cotisations de cet organisme, le droit d'entrée de nos 2 premiers après-midis country, n'ont pas couvert la facture Sacem, au grand désarroi de notre animatrice qui comme ses collègues anime gratuitement ces après-midis.

Il a fallu beaucoup batailler et qu'Alain contacte un autre club de danse pour comprendre comment nous pouvions faire baisser notre facture Sacem, en changeant l'intitulé de notre manifestation.

Ces animations, grandes ouvertes, sont l'occasion de nous faire connaître et d'assurer la convivialité qui est le maître mot de la GVI. Nous payons aussi des droits à la Sacem pour la fête de fin d'année ou la galette.

Cette année la municipalité nous a attribué une subvention de 6 500,00€, qui a été la bienvenue. Nous vous en remercions infiniment.

Nous avons aussi reçu une subvention de 400,00€ du département 77, aussi inattendue que très appréciée. Nous remercions les élus du département 77 de cette délicate attention.

Cette année encore nous avons assuré de nombreux cours dans la salle du stade qui est toujours aussi exiguë et de plus mal, voir non entretenue, heureusement nos demandes réitérées depuis 7 ans ont été prises en compte pour la saison 2022/2023. Nous remercions la municipalité d'avoir exaucé nos vœux.

Encore cette année, je tiens à remercier nos animateurs qui par leur dévouement et leur attachement à notre association, lui permet de vivre et de se développer, ainsi qu'aux membres du CA qui œuvrent de manière totalement bénévole et sans compter leur effort.

Le budget prévisionnel est estimé avec 400 adhérents, il n'est pas surévalué, mais il est le but de notre saison 2022/2023. La volonté des membres du CA de la GVI est d'assurer la stabilité financière de notre association, et surtout de préserver les emplois de nos animateurs et donc de leurs salaires.

Encore un grand merci à toutes et tous.

	CHARGES D'EXPLOITATION	2021/2022
606300	Fourn autres que matériels gym	242,94
606400	Fournitures de Bureau	10,80
611800	Frais de réunions et Assemblée Générale	476,70
622300	Affiliation Fédération	35,00
622410	Licences	8 722,00
622420	EPGV CODEP Affiliation cotisation (payes)	55,00
623100	Annonces et Insertions	60,00
623400	Cadeaux boules	60,00
623600	Catalogues et Imprimés	473,78
626000	Frais postaux timbres	15,40
627000	Frais banque	83,60
641000	Rémunération du Personnel	49 465,34
641100	Sécurité Sociale Subrogation	-395,49
645100	Cotisations Urssaf	15 748,72
645300	Cotis Caisses Retraites	2 972,72
645500	Cotisations prévoyance	149,64
645800	Formation Professionnelle	650,07
645801	Afdas Formation Professionnelle TVA	118,12
645810	Médecine du travail	339,66
651800	SACEM	760,71
658000	Charges Diverses de gestion courante	1,15
670000	Charges exceptionnelles	66,00
687400	Dotation autres Provisions Réglementées	40,29
		80 152,15
	PRODUITS D'EXPLOITATION	2021/2022
742100	Subvention Codep 77	102,30
743000	Subvention mairie Vaires s/marne	6 500,00
	Subvention Département 77	400,00
	Cotisations Adhérents	59 166,40
	Produits Divers de gestion courante	42,54
770000	Produits Financiers	188,02

RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 400,25	
	78 751,90	
781500 Reprise Provision risques/char	8 845,00	
771300 Dons Divers	3 507,64	

Vote : le rapport financier est adopté à l'unanimité par les 54 adhérents présents

La trésorière présente un budget prévisionnel pour 2022/2023 basé sur une prévision de 400 adhérents et une charge salariale de 86500€.

#### Le président passe la parole à Madame la Maire, Edmonde Jardin

Madame la Maire, accompagnée de Jean-Charles Ramirez, élu en charge des sports et des associations, se félicite du développement de la GVI en dépit des contraintes liées au COVID. 7 ans d'existence le temps passe vite. Mme la Maire constate que la GVI s'agrandit d'année en année et que s'il n'y avait pas eu La COVID nous aurions été plus nombreux.

Mme la Maire souligne l'engagement des bénévoles sans qui les associations ne pourraient pas vivre.

S'agissant des salles, problème récurrent pour toutes les associations, Mme la Maire rappelle que la mairie doit les dispatcher au mieux pour satisfaire les demandes des unes et des autres. Jean-Charles, ici présent, essaie de satisfaire au mieux.

En fonction de l'évolution du nombre d'adhérents de la GVI, Mme la Maire propose de refaire un point de situation en cours d'année.

« Cette année vous visez 400 adhérents c'est beaucoup mais bien. »

S'agissant du volet financier, Mme la Maire note que :

- la masse salariale (salaires et charges des animateurs) constitue la majeure partie des dépenses de la GVI qui est considérée comme une entreprise.
- les recettes exceptionnelles sont grevées par les impôts (SACEM). Elle le regrette d'autant plus que bals et stages contribuent au « bien vivre ensemble à Vaires ».

La qualité du CA et la volonté que vous faites de faire appel à des animateurs professionnels est une qualité.

« Tout ce que vous faites au sein de votre association, la ville ne peut pas le faire. »

Tout en saluant le dynamisme des membres du conseil d'Administration, Mme la Maire, réaffirme son attachement à la GVI et qu'elle ne manquera pas de la solliciter pour les animations organisées par la ville.

Le Président remercie Mme la Maire et demande aux participants s'il y aurait des questions

Une adhérente demande si la piscine risque de fermer
 La municipalité n'a pas d'informations de l'Agglomération, qui gère ces équipements, sur d'éventuelles restrictions compte-tenu du contexte d'économie d'énergie

- Une adhérente demande quelles seront les activités prévues ; la liste des animations est disponible en ligne sur le site
- Une adhérente demande s'il y aura des salles de remplacement lors d'événements municipaux : la mairie fait actuellement les remplacements consultables sur le site de la GVI.

#### 5) Présentation du CA et élection.

Le secrétaire présente le CA actuel qui se représente à l'élection :

Président

**GROLLIER** 

Jean-Louis

Secrétaire

**ARIZZI** 

Jean-Luc

Trésorière

**GROLLIER** 

Josiane

Vice-Présidente

**REMOND** 

Martina

Secrétaire adjointe

OLAS Michelle

Trésorière adjointe

**GUILLERAU** 

Christiane

Communication

**HEROS Mireille** 

Evènementiel

**JOUENNE** 

Odile et RANFAING

**Patrick** 

Piscine ROBERT

Micheline

Membre du CA

DE SALLMARD Evelvne

Le secrétaire présente les quatre nouvelles personnes qui rejoignent le CA :

Maryse BOUTARIN; Marie-Pierre FERNANDEZ; Suzanne LAMURE-POULET; Frédérique PELLETIER.

**Vote :** le CA est adopté à l'unanimité par les 54 adhérents présents.

Font partie également du CA:

Les Présidentes d'Honneur : BRIDOUX Paulette ;

ROUIX Eveline

#### 6) Présentation des animateur et animatrices

Le Secrétaire rappelle que l'équipe dirigeante de la GVI est aussi composée des animateurs et

animatrices:

**BARBIER** 

Aurélie ;

BARRE Frédérique;

**DANGOISSE** 

Claire

DESCHAMPS-DOUCOT Nadine et Alain;

OUDIN Caroline.

Après cette réélection sans problème le Président précise que le CA se réunira à la fin de la soirée pour composer le Bureau.

Le Président clôture l'AG et appelle tous les participants à un pot de l'amitié.

Le Président

Jean-Louis GROLLIER

Le Secrétaire

Jean-Luc ARIZZI